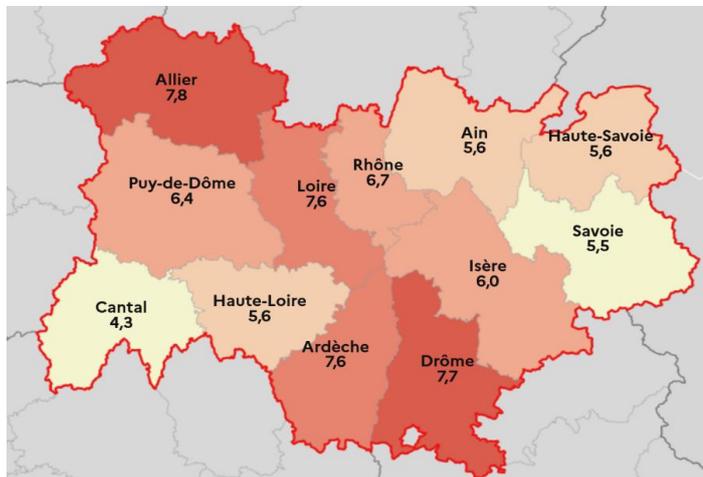


Auvergne-Rhône-Alpes : 6,4%



Selon l'Insee, le taux de chômage du 1er trimestre 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes (6,4 %) augmente de 0,1 point sur un trimestre, comme en France métropolitaine (7,1 %). C'est dans le Cantal que l'on trouve le taux de chômage le plus bas (4,3 %) à l'inverse de l'Allier (7,8 %).

Le taux de chômage augmente dans la quasi-totalité des départements de la région, en particulier dans le Rhône (+0,2 point) et en Savoie (+0,3 point). Il stagne dans l'Allier et en Ardèche.

Source : INSEE - Taux de chômage localisé

Sur un an, le taux de chômage est stable aussi bien en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine. Il recule dans l'Allier, en Isère, dans le Puy-de-Dôme (-0,1 point), la Drôme (-0,3 point) et l'Ardèche (-0,4 point). Il augmente en Savoie (+0,1 point) et dans le Rhône (+0,2 point). Il stagne dans les autres départements.

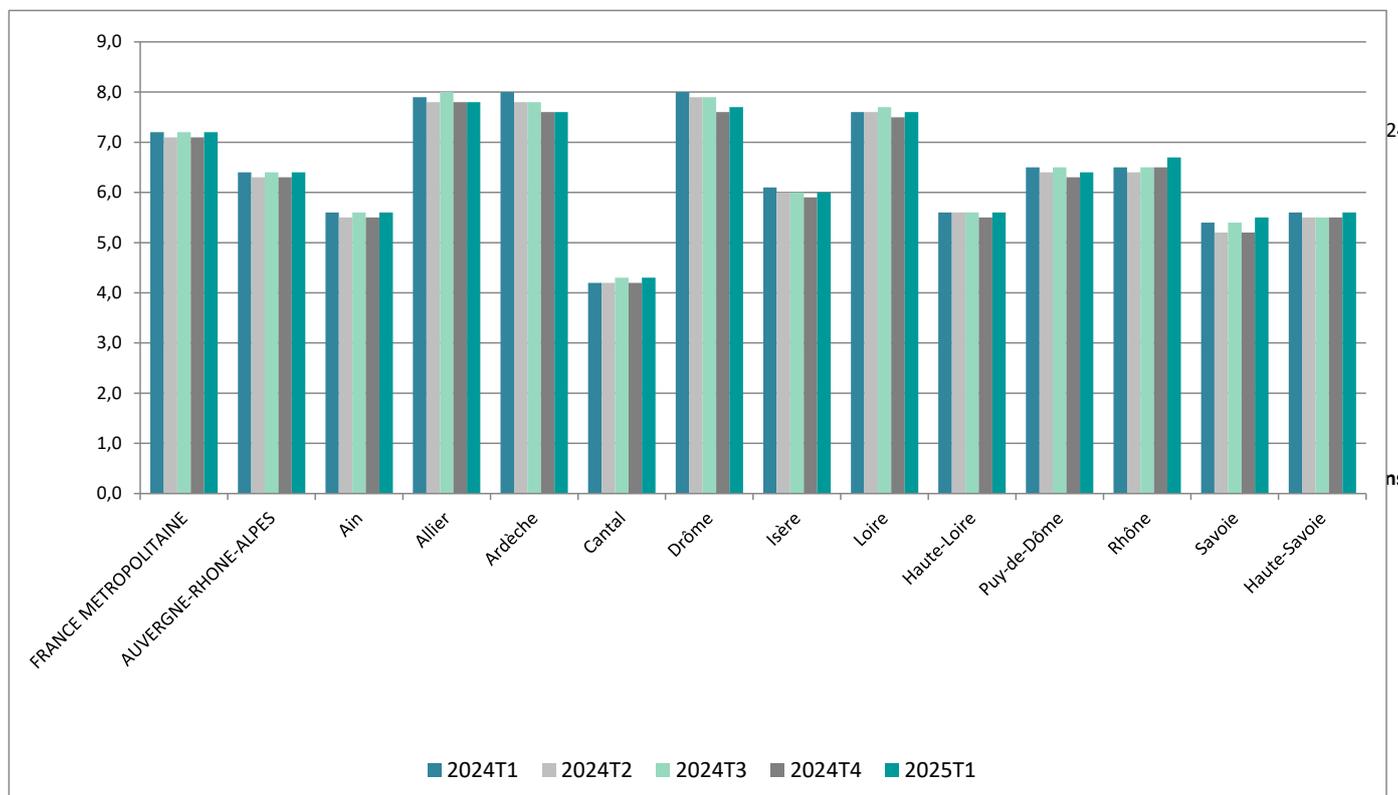
Si l'on compare au 4ème trimestre 2019 (le dernier avant le début de la crise sanitaire), le taux de chômage régional est en baisse de 0,7 point, comme au niveau national. Sur cette période, le taux de chômage est en baisse dans tous les départements. L'évolution s'échelonne entre -0,4 point dans l'Ain et en Haute-Savoie et -1,4 point en Ardèche.

La région Auvergne-Rhône-Alpes passe du 3ème au 4ème rang des régions qui présentent les taux les plus faibles de France métropolitaine, derrière les régions Bretagne, Pays de la Loire (6 %) et Corse (6,3 %). Inversement, c'est dans les Hauts-de-France (8,9 %) que le taux de chômage reste le plus élevé.

Définition du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs). Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Taux de chômage par département sur les 5 derniers trimestres (source : Insee)



Source : Insee, taux en %, CVS

Libellé	2019T4	2024T1	2024T4	2025T1	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)	Evol 2025T1/ 2019T4 (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,9	7,2	7,1	7,2	0,1	0,0	-0,7
AUVERGNE-RHONE-ALPES	7,1	6,4	6,3	6,4	0,1	0,0	-0,7
Ain	6,0	5,6	5,5	5,6	0,1	0,0	-0,4
Allier	8,7	7,9	7,8	7,8	0,0	-0,1	-0,9
Ardèche	9,0	8,0	7,6	7,6	0,0	-0,4	-1,4
Cantal	4,8	4,2	4,2	4,3	0,1	0,1	-0,5
Drôme	8,9	8,0	7,6	7,7	0,1	-0,3	-1,2
Isère	6,7	6,1	5,9	6,0	0,1	-0,1	-0,7
Loire	8,1	7,6	7,5	7,6	0,1	0,0	-0,5
Haute-Loire	6,5	5,6	5,5	5,6	0,1	0,0	-0,9
Puy-de-Dôme	7,1	6,5	6,3	6,4	0,1	-0,1	-0,7
Rhône	7,4	6,5	6,5	6,7	0,2	0,2	-0,7
Savoie	6,2	5,4	5,2	5,5	0,3	0,1	-0,7
Haute-Savoie	6,0	5,6	5,5	5,6	0,1	0,0	-0,4
Conseil Départemental du Rhône	5,3	4,5	4,5	4,6	0,1	0,1	-0,7
Métropole de Lyon	8,0	7,1	7,1	7,3	0,2	0,2	-0,7